



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU 23 OCTOBRE 2018**

Séance du conseil municipal **du Mardi 23 Octobre 2018 à 18h30**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun-des-corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

**Sous la Présidence de CATHARY Jean-Claude, Maire par intérim.**

**Présents :** BOUTET Claude BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien. Formant la majorité des membres en exercice.

**Arrivé en cours de séance:** MANITCH Serge

**Présents par intermittence :** COMPAIN Eliane, GRANDJEAN Stéphanie

**Absents :**

Monsieur le Maire, par intérim ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 17 Octobre 2018. M. le Maire par intérim propose de nommer Madame FAUSTINO Sabine comme secrétaire de séance, et lui adjoint Mme Amanda SOUGNE. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil municipal de se réunir à Huis clos étant donné les tensions et les agressions verbales qui ont eu lieu lors du dernier conseil et depuis entre administrés, conseillers et même employés de la commune.

Le conseil ouï son président et vote le huis clos à 5 voix POUR (BOUTET Claude BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien MANITCH Serge) et 2 CONTRE (COMPAIN Eliane, GRANDJEAN Stéphanie).

*La salle s'évacue. A noter une remarque incongrue et irrespectueuse d'une employée de la commune, Mme GRANDJEAN Zoé: "On voit que vous êtes tous courageux; vous avez tous de la merde au cul". Madame COMPAIN et Madame GRANDJEAN quittent la réunion du conseil municipal.*

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 septembre 2018.**

Le compte rendu ayant été transmis avec la convocation, et considérant que tous les conseillers en ont pris largement connaissance, monsieur le Maire par intérim propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du **17 septembre 2018**. Aucune observation n'étant soulevée il a été approuvé à l'unanimité des membres présents (BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien,).

*Arrivée de Monsieur MANITCH Serge*

**Décisions modificatives.**

Monsieur le Maire par intérim expose qu'il convient de délibérer sur des décisions modificatives liées à des virements de crédits.

- Au budget M14: Virement de crédit pour un total de 94 198.81 €

- Au budget M49: Virement de crédit pour un total de 0.55 €

Le conseil municipal ouï son président et après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres présents. (BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, MANITCH Serge)

**ORDRE DU JOUR :**

• Décisions modificatives au budget 2018

• Délibération concernant la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics

• Projet paysagé de l'aire de lavage sécurisée

• Mise en place des élections complémentaires

• Proposition d'achat d'un aspirateur. Budget 2019.

• Logiciel de gestion du cimetière

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : **08**

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
**17/10/2018**

DATE DE  
L'AFFICHAGE :  
**17/10/2018**

## **Délibération concernant la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics**

Monsieur Le Maire par intérim fait la lecture au conseil municipal de la délibération à prendre afin que la commune puisse s'inscrire sur le portail [www.marchespublics.fr](http://www.marchespublics.fr).

*Entrée de Madame COMPAIN qui interrompt le conseil pour protester contre le huis clos.*

*Mme COMPAIN sort de la salle.*

*Retour de Mme GRANDJEAN et de Mme COMPAIN environ 15 minutes après.*

Le conseil municipal ouï son président et après en avoir délibéré approuve à 6 VOIX POUR (BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, MANITCH Serge) et 2 ABSTENTIONS (GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane) afin que Monsieur le Maire par intérim signe la convention.

### **Projet paysagé de l'aire de lavage sécurisé.**

Monsieur Le Maire par intérim expose les dernières nouvelles concernant sa réunion avec le cabinet GAXIEU et l'architecte paysagiste Mme BERTRAND qui a réalisé les plans paysagés, qu'il dévoile, pour la future aire de lavage sécurisée qui permettra à la Commune d'économiser l'eau par le prélèvement en priorité au puits de MADONE, et de recycler les eaux usées.

Ce projet à grande valeur écologique est validé par Mme BERTIN des Bâtiments de France

Monsieur GARCIA fait remarquer toutefois qu'il est bien dommage d'avoir été obligés de recourir à un architecte paysagiste pour 6000€ supplémentaires aux frais de la Commune juste à cause de dissensions sur le village.

### **Mise en place des élections municipales complémentaires.**

Monsieur le Maire par intérim fait lecture de l'arrêté préfectoral portant convocation des électeurs de la commune de MONTBRUN-DES-CORBIERES et fixant les dates et lieux de dépôt des candidatures en vue des élections municipales partielles complémentaires.

A noter un dépôt des candidatures à la préfecture de Narbonne pour le premier tour de scrutin du 5/11/18 au 8/11/18 aux heures d'ouvertures citées. Et une campagne électorale pour le premier tour ouverte le lundi 12/11/18 à 0 heure et qui prendra fin le samedi 24/11/18 à minuit.

### **Proposition d'achat d'un aspirateur**

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil un devis pour un aspirateur de rue "Glutton" d'une valeur de 15 482,19 € TTC.

Les membres du conseil trouvent que ce budget est un peu élevé pour juste ramasser des feuilles quelques mois dans l'année.

Monsieur GARCIA et Monsieur BROTO suggèrent qu'il serait plus raisonnable de se munir d'un souffleur d'une valeur de 300 € environ.

### **Logiciel de gestion du cimetière**

Monsieur le Maire par intérim propose un devis de notre fournisseur de logiciel JVS-Mairistem pour un logiciel de gestion du cimetière. En effet, la commune fonctionne toujours avec des registres non informatisés ce qui peut amener à des erreurs. Le logiciel proposé intégrera les plans du cimetière et de chaque concession en version numérisée pour un montant la première année de 1 274,4 € TTC puis de 312 € TTC/an.

Le conseil municipal ouï son président et après en avoir délibéré approuve ce devis pour le budget 2019 à 6 voix POUR (BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, MANITCH Serge) et 2 abstentions (GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane).

**L'ordre du jour étant clos et n'ayant plus de questions en suspens,**

Monsieur Le Maire par intérim clôture la séance à 19h10.

LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
<del>ALBANO Richard</del>	8, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	<del>Démission Octobre 2015</del>
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
FAUSTINO Sabine	33, Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GARCIA Fabien	3, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GRANDJEAN Stéphanie	9, Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
<del>LE COSSEC Gilbert</del>	13, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	<del>démission Août 2014</del>
MANITCH Serge	2, Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
<del>SENDRA Nicolas</del>	5, Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	<del>Démission Novembre 2014</del>